

## SANTENY COMME ON L'A CHOISI !



### Santeny à l'initiative

### avec le SYAGE et l'ONF en Forêt de Notre Dame

**Notre village jouit d'une situation exceptionnelle avec la Forêt de Notre Dame** puisque plus de la moitié de la superficie de Santeny est occupée par 600 ha de la forêt, situation unique en petite couronne.

Ce vaste et bel espace recouvrant notre commune est une forêt domaniale, appartenant à l'Etat qui la gère via l'ONF, Office National des Forêts. D'autres acteurs ont également un rôle en Forêt Notre Dame. C'est notamment le cas du Syage, organisme responsable sur notre territoire de la gestion des eaux usées, des eaux pluviales et de la prévention des inondations.

**Il est donc logique que notre commune soit actrice à part entière des différentes prises de décisions** sur le territoire de la Forêt et par conséquent sur son territoire.

A un moment où le changement climatique provoque des épisodes météorologiques violents comme les pluies torrentielles qui dévalant de la forêt ont gravement inondé notre village en juin 2016 et juin 2018, **il est plus que temps pour Santeny d'être à l'initiative d'un partenariat équilibré avec le Syage et l'ONF.**

**C'est là tout le sens de mon engagement sur ce mandat**, en continuité de mon action ciblée sur l'obtention de travaux en Forêt de Notre Dame en 2019 via la Métropole du Grand Paris ; Les forêts pouvant jouer un rôle majeur en matière de rétention des eaux.

De fait, depuis le mois de mars dernier, accompagnée de M. Dias Das Almas, adjoint aux travaux et projets, j'ai réuni les services techniques de la Commune, du Syage et de l'ONF **afin qu'un état des lieux partagé soit dressé, les options identifiées évaluées et des travaux d'aménagement en faveur des Santenois engagés.**

Fin mai, à ma demande, c'est la Directrice de l'ONF qui nous recevait pour écouter avec beaucoup d'attention la particularité de la situation de Santeny, et avant la rentrée nous aurons reçu la visite du Président du Syage, en présence de la Directrice de l'ONF, pour une visite de terrain conjointe.

**Cette démarche inédite et volontaire**, associant dès le début les différentes parties prenantes permet non seulement **d'être à l'initiative sur un sujet essentiel à Santeny**, mais aussi de **maîtriser sur le long terme ce dossier complexe** relevant de la réglementation protégeant la forêt, les cours d'eau irriguant et traversant notre village pour affluer vers le Réveillon.

Ainsi, c'est à la fin de cette année que devraient vous être présentées les différentes solutions possibles et **vous associer à ces décisions** pour **agir en prévention** et non plus en réaction, **afin que notre forêt nous protège !**

Valérie MAYER-BLIMONT

 [Santeny comme on l'a choisi](#)

 <https://santenycommeonlachoisi.fr>